

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS
SEANCE DU 13 FEVRIER 2012
DELIBERATION N°2012-5

OBJET : Compte-rendu du Conseil des études et de la vie universitaire du 19 janvier 2012.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 14,

DECIDE

D'APPROUVER :

- **par 13 voix pour et 4 abstentions** le module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence ;
- **par 13 voix pour et 4 abstentions** le programme de master *Erasmus Mundus* en technologie de l'information pour l'informatique décisionnelle ;
- **à l'unanimité** les autres propositions ayant reçu un avis favorable du Conseil des études et de la vie universitaire lors de sa séance du 19 janvier 2012.

Fait à Tours, le 20 décembre 2011

Le Président,



Loïc VAILLANT